



Guide du parent été 2026

Camp de jour Mont-Tremblant



Cet été, on explore !



**Les activités du camp de jour s'adressent aux
jeunes de 4 à 12 ans (prématernelle complétée).**



GVL
Rive Nord inc.

Table des matières

Pour nous joindre.....	3
Inscriptions	4
À faire avant les inscriptions	4
Période d'inscription – 22 avril au 19 mai	4
Modalités de paiement.....	4
Tarification.....	5
Frais / pénalité.....	6
Politique d'annulation et de remboursement	6
Reçu d'impôt	6
Renseignements généraux.....	7
Horaires et sites	7
Âge requis et ratios	7
Communication aux parents	8
Effets personnels	8
À mettre dans le sac à dos	9
Arrivée et départ des enfants	9
Absences	10
Baignade au Complexe aquatique	10
Formation des employés	10
Sorties.....	11
Programme d'accompagnement	12
Code de vie	12
Sécurité.....	13

La mission de l'entreprise est de toujours se distinguer en offrant un service de qualité. Nous offrons pour les jeunes de 4 à 12 ans une multitude de jeux de façon à ce que chaque enfant puisse vivre la programmation de camp de jour la plus riche et la plus complète qui soit, dans un environnement à la fois sécuritaire et stimulant. Un été formidable les attend!

Pour nous joindre

Bureaux administratifs

Horaire des bureaux (jusqu'au 28 juin)

Lundi au vendredi

9 h à 17 h

Horaire des bureaux (à partir du 29 juin)

Lundi au vendredi

6 h 30 à 17 h 30



Bureau : 1 855 477-3003 ou 450 477-3003



campsaes@gvl-rive-nord.com

Il est important, lorsque vous nous envoyez un courriel, de mentionner la ville ou la municipalité et le nom de l'enfant.

Programme d'accompagnement



Accompagnement : 514 346-3146 (jusqu'au 23 juin)



accompagnement@gvl-rive-nord.com

Personnel du camp

Le numéro de cellulaire pour joindre le personnel du camp sera inscrit sur votre **info camp**, envoyé chaque jeudi. Nous vous demandons de communiquer avec le camp seulement pour une raison importante, car la priorité de l'équipe en place est de s'occuper des enfants.

Inscriptions

À faire avant les inscriptions

Afin d'optimiser et de faciliter le processus d'inscription, voici quelques étapes à suivre **AVANT** la journée d'inscription :

1. Sur notre site internet, au www.gvl-rive-nord.com, dans la section « camps de jour – nos camps », sélectionnez Camp de jour de Mont-Tremblant et ensuite « Inscription en ligne ».
2. Ouvrir un dossier et remplir le formulaire en ajoutant l'activité « Mise à jour » dans votre panier, au coût de 0 \$, ce qui vous permettra de remplir le formulaire avant l'inscription.
3. Lire le guide du parent.

Période d'inscription – 22 avril au 19 mai

Résident(e)s (carte Accès Mont-Tremblant requise)

- En ligne au www.gvl-rive-nord.com à partir du **22 avril, 10 h.**
Paiement par carte de crédit Visa, Mastercard, Visa Débit, Mastercard Débit ou Débit préautorisé avec spécimen de chèque.
- Par téléphone* au 1 855 477-3003 ou au 450 477-3003 à partir du **22 avril, 10 h.**

Non-résident(e)s

- En ligne au www.gvl-rive-nord.com à partir du **30 avril, 10 h.**
Paiement par carte de crédit Visa, Mastercard, Visa Débit, Mastercard Débit ou débit préautorisé avec spécimen de chèque.
- Par téléphone* au 1 855 477-3003 ou 450 477-3003 à partir du **30 avril, 10 h.**

IMPORTANT :

Aucune inscription ne sera prise par téléphone si le dossier n'a pas été préalablement créé et le formulaire rempli (voir point 2 « À faire avant les inscriptions »)

Modalités de paiement

Carte de crédit Visa, Mastercard, Visa Débit, Mastercard Débit ou Débit préautorisé avec spécimen de chèque	Il est possible de faire jusqu'à deux versements. <ul style="list-style-type: none">• 1^{er} versement : en date de l'inscription (obligatoire)• 2^e versement : 5 juin <p><i>Des frais de 25 \$ seront appliqués pour tout paiement refusé. Il est de votre responsabilité de nous aviser de tout changement concernant votre carte, quelle qu'en soit la raison (fraude, perte, vol, expiration, etc.). Aucune exception ne sera accordée.</i></p>
--	--

IMPORTANT :

En cas de refus d'un paiement récurrent, une nouvelle tentative sera effectuée automatiquement environ 24 h plus tard.

Services (offerts aux 4 à 12 ans)	Tarifs
<p align="center">Camp régulier Service d'accueil inclus à partir de 7 h</p>	<p>Résident(e) (avec carte Accès Mont-Tremblant) 520 \$/été 96 \$/semaine</p>
	<p>Non-résident(e) (pour toutes et tous) 1766,40 \$/été 220,80 \$/semaine</p>
<p align="center">Service de garde 16 h à 18 h (Semaines 1 à 7)</p>	<p>Résident(e) (avec carte Accès Mont-Tremblant) 130 \$/été 15 \$/semaine (29 juin au 14 août)</p>
	<p>Non-résident(e) 138 \$/été 17,25 \$/semaine (29 juin au 21 août)</p>
	<p>Pour tous et toutes 11 \$/dépannage (maximum 5 dépannages/enfant) 10 \$/15 minutes de retard</p>
<p align="center">8^e semaine (17 au 21 août)</p>	<p>Résident(e) (avec carte Accès Mont-Tremblant) 50 \$/semaine Non-résident(e) 57,50 \$/semaine</p>

Les rabais suivants sont accordés pour les inscriptions au camp de jour :

- 15 % sur les frais d'inscription pour le deuxième enfant d'une même famille résidant à la même adresse et inscrit au camp de jour ;
- 25 % sur les frais d'inscription pour le troisième enfant et plus résidant à la même adresse, lorsque les deux premiers enfants sont inscrits au camp de jour.

Frais pour inscription après le 19 mai

- Des frais de 10,00 \$ par enfant seront facturés pour les inscriptions tardives.

Frais de modifications / ajouts après le 19 mai

- Des frais de 10,00 \$ par demande de modification seront facturés.

Les frais devront être acquittés immédiatement ou sur réception de la facture sous peine de refus d'admission de votre enfant.

Politique d'annulation et de remboursement

Annulation avant le début de votre contrat :

- L'annulation n'entraîne ni frais ni pénalité.

Annulation une fois que votre contrat a débuté (pas de remboursement pour la semaine en cours) :

- Pénalité de 10 % des journées non utilisées ou 50 \$ sera facturé (le plus petit montant des deux). Il est également possible d'avoir un crédit (sans pénalité) pour l'an prochain.

Marche à suivre pour annuler :

- Toute demande d'annulation et de remboursement doit être faite en remplissant le formulaire de résiliation disponible sur notre site internet. Aucun message téléphonique ni verbal au personnel des camps ne sera pris en considération.
 1. www.gvl-rive-nord.com;
 2. Camps de jour et ensuite « nos camps »;
 3. Dans « liens pertinents », choisir « demande d'annulation ».

Aucun remboursement ou crédit n'est accordé pour les périodes déjà écoulées avant la demande d'annulation ou de remboursement.

Reçu d'impôt

Si vous désirez recevoir le relevé 24 émis en janvier 2027, voici les étapes à suivre :

1. Rendez-vous sur votre compte [Qidigo](#) et connectez-vous à l'aide de vos identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe). Vous pouvez également utiliser les options de connexion via Google ou Facebook pour plus de simplicité.
2. Une fois connecté, un menu apparaîtra sur la gauche de votre écran.
3. Sélectionnez sur l'option « Facture », puis cliquez sur « Relevés fiscaux » dans le sous-menu. Vous accéderez ainsi à l'onglet dédié à vos relevés.
4. Dans la section « Mes informations », cliquez sur l'icône en forme de crayon, puis saisissez votre NAS.
5. N'oubliez pas de sauvegarder.

Renseignements généraux

Horaires et sites

Le camp débute le 29 juin et se termine le 21 août. Veuillez prendre note que le camp sera **ouvert** le 1^{er} juillet.

Horaire de la journée d'activité
9 h à 16 h

Horaire du service d'accueil
Église du Village (1829, ch. Du Village) : 7 h à 8 h 30
L'horaire ci-dessous inclut le temps de transport en autobus jusqu'au camp.
École à confirmer
7 h à 9 h

Horaire du service de garde
16 h à 18 h

Lieux d'activités :

29 juin au 14 août
École à confirmer

17 au 21 août
Domaine Saint-Bernard
539, chemin Saint-Bernard

Âge requis et ratios

Le camp est offert aux enfants de 4 à 12 ans (prématernelle 4 ans complétée).

Les ratios sont les suivants :

Maternelle 4 ans : 1 animateur/animatrice pour 8 enfants
5-6 ans : 1 animateur/animatrice pour 10 enfants
7-8 ans : 1 animateur/animatrice pour 12 enfants
9-12 ans : 1 animateur/animatrice pour 15 enfants

La division des groupes est faite chaque semaine par les responsables en fonction de la date de naissance. Pour toutes demandes de jumelage avec ami(e) ou membre de la famille, veuillez-vous adresser directement au camp.

Communication aux parents

Lors de l'inscription, il est important de nous fournir une adresse courriel valide, car toute la correspondance se fera par courriel. Chaque jeudi, nous vous ferons parvenir l'info camp pour la semaine à venir.

Vous y trouverez toute l'information relative à votre camp, le matériel à mettre dans le sac à dos, les thèmes de la semaine, l'heure de départ pour la sortie ainsi que les coordonnées pour nous joindre.

Si votre enfant est inscrit à la sortie hebdomadaire, vous recevrez une deuxième communication avec tous les renseignements relatifs à la sortie.

Dès la première semaine, si vous ne recevez pas l'info camp, il est important de vérifier votre boîte de courriel indésirable et si l'info camp ne s'y trouve pas, communiquez avec nous rapidement.

Groupe Facebook

Nous vous invitons à vous abonner à notre groupe Facebook : www.facebook.com/groups/campmonttreblant/. Ce groupe a pour objectif de vous transmettre des informations, des rappels ainsi que certains documents utiles. Il est conçu comme un outil pour aider les parents. Toutefois, les commentaires y sont désactivés pour garantir une diffusion claire et ordonnée des informations.

Toutes les communications importantes doivent nous parvenir par courriel ou par téléphone.

Effets personnels

Au camp, nous jouons, nous courons, nous dansons et nous nous amusons. Il se peut que les vêtements de vos enfants se salissent ou s'endommagent. Tentez de les habiller en conséquence. Il est important d'identifier les vêtements et les objets appartenant à votre enfant. Une table pour les objets perdus sera installée au camp. Pensez à y jeter un coup d'œil lorsque vous venez chercher votre enfant. Les camps se dégagent de toute responsabilité en cas de bris ou de perte. Il sera possible de récupérer les objets perdus jusqu'à la dernière journée de camp. Ensuite, les objets non réclamés seront remis à un organisme.

À mettre dans le sac à dos

- Un dîner froid ou un thermos, incluant 2 collations (les aliments contenant des traces de noix et d'arachides sont interdits);
- Une bouteille d'eau réutilisable;
- Maillot de bain;
- **Casque de bain obligatoire;**
- **VFI pour les enfants de 6 ans et moins, ou pour ceux qui en ont besoin.**
- Serviette de plage;
- Souliers d'eau (obligatoire pour les activités d'eau);
- Chapeau ou casquette;
- Crème solaire (idéalement en vaporisateur);
- Vêtements de rechange (au besoin).



S.V.P. bien identifier le matériel et les vêtements de vos enfants.

Arrivée et départ des enfants

Arrivée

- Le matin, les parents doivent accompagner l'enfant jusqu'à l'accueil;
- Si l'enfant est marcheur, nous vous demandons de vous présenter le premier matin pour signer la fiche santé et l'autorisation de quitter seul(e);
- L'arrivée de l'enfant au camp de jour doit se faire au plus tard à **9 h 30**. Si votre enfant a un rendez-vous, nous pourrions faire une exception si le personnel en place au camp a été avisé la veille.

Départ

- Vous recevrez par courriel quelques jours avant le début du camp un **code QR** pour chaque enfant. **Il est IMPORTANT de vérifier vos courriels indésirables, car la majorité du temps, le code QR s'y retrouve.** Ce code servira à valider votre identité lorsque vous viendrez chercher votre enfant. Il est important de remettre le code QR à chaque personne autorisée à venir chercher l'enfant. Si la personne n'a pas le code QR, une pièce d'identité lui sera demandée et son nom devra être sur la liste des personnes autorisées;
- Entre 15 h 40 et 16 h, les jeunes seront en transition. Pour faciliter le travail des animateurs/animateuses, nous vous demandons d'éviter de vous présenter pendant ces heures afin d'éviter l'attente.
- **Ne pas communiquer** avec le camp **par message texte** pour faire préparer votre enfant avant votre arrivée, comme c'est le cas avec le service de garde en milieu scolaire.

Nous vous demandons de signaler l'absence d'un enfant seulement si celui-ci est inscrit au Programme d'accompagnement ou s'il doit aller en sortie. Les autres absences n'ont pas besoin d'être signalées.

Baignade au Complexe aquatique

Les groupes d'enfants iront à tour de rôle chaque semaine au Complexe aquatique.

Important :

- Le casque de bain est **obligatoire**;
- Port obligatoire de la veste de flottaison pour les enfants de 6 ans et moins (l'enfant doit apporter sa VFI);
- Pour les enfants de 7 ans et plus, un test de nage est requis pour ne pas porter de veste. La veste sera exigée si le parent l'a demandée à l'inscription.

Formation des employés

Nous offrons une formation complète dans laquelle nos employé(e)s apprennent, entre autres :

- Les responsabilités de l'animateur/animateurice;
- Les besoins et les caractéristiques de l'enfant;
- Les techniques d'animation;
- Les jeux coopératifs et grands jeux;
- Les risques et la discipline;
- La communication et le travail d'équipe.

À cela s'ajoute une formation obligatoire en premiers soins afin d'offrir à votre enfant un encadrement et un environnement sécuritaires.

Sorties

- Les sorties sont incluses, mais il est très important de vous inscrire le plus rapidement possible.
- La gestion des sorties est très complexe, c'est pourquoi les inscriptions sont possibles jusqu'à la date indiquée ou jusqu'à ce que toutes les places soient réservées. **Pour assurer une gestion optimale, merci d'inscrire votre enfant à une sortie uniquement lorsque vous êtes certain(e) de pouvoir l'y envoyer.** Aucun ajout ne sera possible en cas d'annulation de dernière minute, pour des raisons d'organisation et de sécurité des enfants.

Date	Sorties	Date limite pour les inscriptions
2 juillet	Funtropolis	17 juin, à midi
8 juillet	Royaume de Nulle Part	23 juin, à midi
15 juillet	Base de plein air Jean-Jeune (Amherst)	1 ^{er} juillet, à midi
22 juillet	Village du Père Noël (5-8 ans) Wibit Mont-Blanc (9-12 ans)	8 juillet, à midi
29 juillet	Quilles et cinéma	15 juillet, à midi
5 août	Base de plein air Jean-Jeune (Amherst)	22 juillet, à midi
12 août	Parc aquatique Sommet Saint-Sauveur	29 juillet, à midi

*Sous réserve de modifications.

Programme d'accompagnement

L'objectif de ce programme est de favoriser l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers aux activités régulières du camp de jour en offrant un accompagnement adapté à l'enfant. Il ne s'agit ni d'un service spécialisé ni d'un service de répit ou de gardiennage. Les demandes au programme d'accompagnement doivent être complétées et envoyées entre le **25 mars et le 8 mai**.

<https://forms.zohopublic.com/lisiannecloutiergvl1/form/DEMANDEACCOMPAGNEMENT/formperma/aHDeVkqPdNzvd66EHKaPB6gzcks2JNmP5Dx4W8RoGKU>

Une fois la demande traitée et approuvée, nous communiquerons avec vous pour faire l'inscription par téléphone. **AUCUNE** inscription ne doit être faite en ligne.

Pour toutes questions concernant le programme d'accompagnement, veuillez communiquer avec la directrice de l'accompagnement à l'adresse suivante: accompagnement@gvl-rive-nord.com

Code de vie

Veuillez lire le code de vie avec votre enfant avant le début du camp.

Comportements attendus de la part de l'enfant.

- Je respecte les règlements mis en place ainsi que les limites permises sur le site ;
- Je participe activement aux activités ;
- J'utilise un langage respectueux sans dire de paroles blessantes, provocantes, sans prononcer de jurons ou sans utiliser la menace ;
- J'adopte des comportements respectueux, non violents et sécuritaires, en évitant toute forme d'intimidation envers les participant(e)s et les animateurs/animateuses.
- Je prends soin du matériel et des installations mis à ma disposition en prenant soin de ne pas poser de gestes de vandalisme ;
- Je respecte le bien d'autrui sans voler ni emprunter sans permission.

Qu'arrive-t-il si les comportements attendus ne sont pas respectés?

BILLET JAUNE	L'animateur/animateur doit intervenir régulièrement auprès d'un enfant lorsque celui-ci ne respecte pas un ou plusieurs des comportements attendus.
BILLET ORANGE	Il n'y a pas d'amélioration au niveau du ou des comportements attendus.
BILLET ROUGE	Il n'y a pas d'amélioration à la suite des suivis au niveau des comportements attendus ou le comportement de l'enfant est porté sur la violence, l'intimidation, le racisme ou tout autre manquement grave. La direction se réserve le droit de suspendre ou d'expulser immédiatement et sans préavis, un enfant qui nuit au bon déroulement des activités, qui adopte un comportement allant à l'encontre du code de vie. Dans ce cas, la direction exigera à la famille de venir chercher l'enfant sur-le-champ.

Prenez note que le savoir-être et le respect restent une priorité pour nous. De ce fait, toutes plaintes ou insatisfactions de la part des parents devront être adressées à l'administration directement au 1 855 450-477-3003 ou 450 477-3003. **Tout abus physique ou verbal envers notre personnel sera passible de l'expulsion de votre enfant, et ce, sans aucun préavis.**

Sécurité

Médicaments

Si votre enfant doit prendre un médicament au camp, vous devrez remplir le formulaire d'autorisation et remettre ce médicament au responsable lors de sa première journée. Ce formulaire donne droit à l'animateur/animateur ou à la personne responsable d'administrer ou de superviser la prise du médicament. Veuillez aviser la personne responsable de tout changement au cours de l'été.

Épipen

Si vous indiquez sur la fiche santé de votre enfant que celui-ci a un auto-injecteur (EpiPen), vous devrez remplir le formulaire d'autorisation lors de sa première journée. Votre enfant devra porter son auto-injecteur sur lui en tout temps, et ce, durant tout l'été. Nous demandons le port d'un étui portatif (sac banane).

Incident mineur

Pour tout incident mineur survenant au camp, un rapport d'accident sera dûment rempli et les soins nécessaires seront prodigués.

La situation vous sera communiquée lorsque vous viendrez chercher votre enfant en fin de journée ou durant la journée par un appel téléphonique si nécessaire.

Incident majeur

Le personnel du camp prodiguera les premiers soins nécessaires. Nous vous en informerons sur-le-champ (vous ou votre contact en cas d'urgence). Si nécessaire, votre enfant sera conduit à l'hôpital.

Une fois rejoint, le parent ou la personne contact devra prendre le relais, et ce, le plus rapidement possible.

Les coûts de transport en ambulance et les soins de santé sont aux frais du parent.